

*Tribunal
administratif
du travail*

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS

2016 – 2017

**Demandes de renseignements généraux
de l'Opposition**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

Demande de renseignements généraux de l'Opposition

#	Liste des questions
RG1	<p>Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2015-2016:</p> <ol style="list-style-type: none">les endroits et dates de départ et de retour;la copie des programmes et rapports de mission;les personnes rencontrées;le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :<ul style="list-style-type: none">Les détails de ces ententes;Les résultats obtenus à ce jour;les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
RG2	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :</p> <ol style="list-style-type: none">l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;les coûts ventilés;le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
RG3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ol style="list-style-type: none">la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;les noms des firmes de publicité retenues;la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;le but visé par chaque dépense;dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
RG4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :</p>

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

RG5 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

RG6 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

RG7 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;

- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RG8

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

Indiquer si oui ou non, le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

RG9

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant:

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

RG10

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;

#

Liste des questions

- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RG11 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :

- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

RG12 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

RG13 Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du

ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

RG14 Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

RG15 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail;

- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); (Annexe 1)
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

RG16 Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

RG17 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

#

Liste des questions

- RG18 Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
- RG19 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*
- RG20 Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
- RG21 Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

#	Liste des questions
RG22	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2016-2017.
RG23	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2016-2017; c) par catégorie d'âge.
RG25	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
RG26	<p>Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</p>
RG27	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »); g) la fréquence moyenne de mise à jour; h) le responsable du contenu sur le site.
RG28	<p>Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;

#	Liste des questions
	<ul style="list-style-type: none"> e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.
RG29	Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
RP30	<p>Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; c) le nombre total de demandes reçues; d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus); e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
RG32	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.
RG33	La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
RG34	Le détail des crédits périmés <u>et reportés</u> et pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
RG35	L'inventaire complet des services <u>tarifés</u> que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.
RG36	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
RG37	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

#	Liste des questions
RG38	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
RG39	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
RG40	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
RG41	Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
RG42	Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.
RG43	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
RG44	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
RG45	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
RG46	Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
RG47	Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises

#	Liste des questions
---	---------------------

- pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
- RG48 Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
- RG49 Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
- RG50 Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
- RG51 Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
- RG52 Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
- RG53 Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
- RG54 Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
- RG55 Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- RG56 Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 :
- a) la dépense totale (opération et capital);
 - b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;

#	Liste des questions
	d) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.
RG57	<p>a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, <u>le montant total</u> en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.</p> <p>b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, <u>le montant total</u> en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.</p>
RG58	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
RG59	<p>Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs; b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'état; c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération; d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels. <p>Fournir les prévisions pour 2016-2017.</p>
RG60	Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
RG61	<p>Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et 2015-2016 en indiquant pour chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le sujet; b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. <p>Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.</p>
RG62	Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le

#

Liste des questions

gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Annexe 1 – Question RG15 j) : L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016 :

- a) Les endroits et dates de départ et de retour;
- b) La copie des programmes et rapports de mission;
- c) Les personnes rencontrées;
- d) Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) Les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
- g) La liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) Les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) La description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué entre le 1^{er} avril et le 30 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué entre le 1^{er} avril et le 30 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragr. 18).

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG2

POUR CHACUN DES VOYAGES FAITS EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2015-2016 :

- a) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) Les coûts ventilés;
- c) Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par les dirigeants de la CLP entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par les dirigeants de la CRT entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Aucun voyage en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par les dirigeants du TAT entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragr. 17).

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG3

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) La ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;
- b) Les noms des firmes de publicité retenues;
- c) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) Le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) Le but visé par chaque dépense;
- f) Dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Tribunal administratif du travail en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragr. 24).

SOURCE : Service des communications

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG4

LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) Les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) Le but visé par chaque dépense;
- c) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) Les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- e) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- g) La liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) Le but visé par chaque dépense;
- i) Le nombre total d'événements ventilé par type d'événement.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

La CLP n'a participé à aucun événement médiatique entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

La CRT n'a participé à aucun événement médiatique entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Le TAT n'a participé à aucun événement médiatique entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

SOURCE : Service des communications

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG5

LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

Organisées par le ministère ou l'organisme :

- a) Les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) Le but recherché par chaque dépense;
- c) Nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisées par un professionnel ou une firme externe :

- d) Les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) Le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) Les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) Le but visé par chaque dépense;
- i) Nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisées par le ministère ou l'organisme

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

La CLP n'a organisé aucune formation de communication entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations de travail (CRT)

La CRT n'a organisé aucune formation de communication entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Le TAT n'a organisé aucune formation de communication entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

Organisées par un professionnel ou une firme externe

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Aucune telle activité n'a été organisée entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations de travail (CRT)

Aucune telle activité n'a été organisée entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Aucune telle activité n'a été organisée entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

SOURCE : Service des communications

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG6

LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

Organisées par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) Le but visé par chaque dépense;
- c) La nature de la formation;
- d) Les personnes concernées.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2015.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

SOURCE : Service des communications

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG7

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME, EXCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL EN 2015-2016, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) La date d'octroi du contrat;
- e) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) L'échéancier;
- g) Dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) La date d'octroi du contrat;
- e) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) L'échéancier;
- g) Dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MODE D'OCTROI DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
Bussières Communications inc.	Design graphique, la réalisation et le suivi de production du rapport annuel 2014-2015	Gré à gré	1 660,00 \$
Bussières Communications inc.	Conception et production des cartes de Noël 2015	Gré à gré	650,00 \$
Côté Fleuve inc.	Conception d'une nouvelle image pour le Tribunal administratif du travail	Gré à gré	12 014,89 \$
Dufresne, André	Formation « journée thématique sur l'amiante »	Gré à gré	1 000,00 \$
Houde, Marie-Christine (médecin)	Formation « le syndrome douloureux régionale complexe »	Gré à gré	1 000,00 \$
Les Ateliers Actibec 200 inc.	Destruction de documents confidentiels	Gré à gré	650,00 \$

(suite)

Libéo inc.	Fournir le soutien pour effectuer les modifications ou les améliorations au site Web	Gré à gré	14 688,00 \$
Libéo inc.	Poursuivre la réalisation du nouveau système de recherche sur l'état du droit. Effectuer l'entretien et les améliorations	Gré à gré	24 786,00 \$
Longpré inc	Programme d'aide aux employés	Gré à gré	6 380,00 \$
Loran Technologie inc	Fournir l'accompagnement et l'expertise sur la visualisation et la migration des logiciels info Image d'Unisys	Gré à gré	23 953,00 \$
Malenfant Dallaire	Vérification des états financiers	Gré à gré	18 500,00 \$
Monty sylvestre, Conseillers Juridique inc.	Formation « le nouveau Code de procédure civile »	Gré à gré	2 000 \$
Monty sylvestre, Conseillers Juridique inc.	Formation « qualification des experts et valeur probante de la preuve d'expertise »	Gré à gré.	1 000 \$
Réseau Internet Québec inc.	Fournir les services liens de données	Gré à gré	22 200,00 \$
Réseau Internet Québec inc.	Fournir les services d'environnements cloisonnés, d'hébergement WEB, gestionnaire du site de relève ainsi que de relais de courrier électronique	Gré à gré	24 177,60 \$
TOTAL			154 659,49

B – Commission des relations du travail (CRT)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015

Fournisseur	Mode d'octroi et objet du contrat	Montant du contrat	Dépenses 2015-2016
Climatisation Eco Tech	Octroyé de gré à gré Maintenance de la climatisation (bureau de Québec)	1 650 \$	550 \$
Daniel Béchar	Octroyé de gré à gré Formation – La preuve d'expert (frais de déplacement en sus)	2 000 \$	2 298 \$
GCI	Support pour l'utilisation du progiciel « Gestion documentaire »	1 400 \$	1 400 \$
Médiation Sophilex	Octroyé de gré à gré Formation – Approfondir les connaissances des ART (frais de déplacement en sus)	1 535 \$	1 740 \$
Monty Sylvestre, conseillers juridiques	Octroyé de gré à gré Formation – Philosophie et règles du nouveau Code de procédure civile, et règles relatives à la preuve (frais de déplacement en sus)	1 000 \$	1 075 \$

.../3

(suite)

Randstad	Contrat sur invitation Secrétariat	24 800 \$	2 398 \$
Rodimax	Contrat reconduit Maintenance de la climatisation (bureau de Montréal)	615 \$	615 \$
Services de Secrétariat intégral	Contrat sur invitation Secrétariat	24 800 \$	0 \$
Siemens technologies du bâtiment Ltée	Octroyé de gré à gré Maintenance du système de sécurité des accès «Sphinx»	15 527 \$	3 915 \$
SOQUIJ	Traitement à l'accessibilité et à la diffusion des jugements	50 096 \$	14 396 \$
TéléLangues	Octroyé de gré à gré Formation – Cours d'anglais	1 760 \$	924 \$
Télé-Page	Contrat reconduit Offrir les services de réponse téléphonique (service RT)	Tarif par utilisation	1 488 \$
Valna Graphisme impression	Octroyé de gré à gré Réalisation graphisme et impression du rapport annuel de gestion (correction d'auteur en sus – tarif à l'heure)	7 554 \$	8 074 \$
TOTAL		132 737 \$	38 873 \$

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MODE D'OCTROI DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
Gestion/Conseil Manon Daigneault inc.	Coaching pour la présidente dans le contexte de la création du nouveau Tribunal administratif du travail	Gré à gré	3 450,00 \$
Libéo inc.	Poursuivre les travaux d'entretien du site Web et participer à son évolution	Gré à gré	7 996,80 \$
Nurun inc.	Services conseils en administration de données pour les travaux d'évolution de SISTA	Gré à gré	4 720,00 \$
Sylvie Trépanier, photographe	Prise de photos officielles lors de la cérémonie d'assermentation	Gré à gré	500,00 \$
Gestion Manon Cléroux inc.	Accompagnement de l'équipe de direction du TAT dans le contexte de la fusion	Gré à gré	8 970,00 \$
TOTAL			25 636,80 \$

(suite)

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières
COLLABORATION : Service des communications
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG8

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2015-2016 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LA SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :

INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME REND LUI-MÊME PUBLIQUE ET DISPONIBLE CETTE INFORMATION PAR LE BIAIS DE SON SITE INTERNET OU AUTRE MOYEN DE COMMUNICATION.

- a) Le nombre d'autorisations;
- b) Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) Le montant accordé;
- e) Les motifs de la demande;
- f) Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, aucun contrat octroyé n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, aucun contrat octroyé n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016, aucun contrat octroyé n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

SOURCE : Direction des ressources informationnelles et matérielles
COLLABORATION : Direction des ressources humaines et financières
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 1^{er} avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG9

LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE
OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- a) La liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) La grille d'évaluation des soumissions;
- c) La justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

La CLP n'a procédé à aucun appel d'offres public entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

La CRT n'a procédé à aucun appel d'offres public entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Le TAT n'a procédé à aucun appel d'offres public entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

SOURCE : Direction des ressources informationnelles et matérielles
COLLABORATION : Direction des ressources humaines et financières
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG10

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2015-2016, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le coût;
- d) L'échéancier;
- e) Dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Sans objet.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG11

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2015-2016 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) Le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) Le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) Le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) Une description de son mandat;
- f) La date du début de son contrat;
- g) La date prévue de fin de son contrat;
- h) Sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG12

POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :

- a) Le nom du projet;
- b) La nature du projet;
- c) L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) Les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Il n'y a eu aucun projet informatique de plus de 100 000 \$ entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

PROJET 1

- a) Le nom du projet : Mise à niveau des infrastructures Oracle.
- b) La nature du projet : Mise à niveau des infrastructures communes Oracle par le CSPQ
- d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 874 670 \$.
- f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière : 861 398 \$ détaillé comme suit :
 - Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 : 41 872 \$
 - Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 : 115 469 \$
 - Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 : 408 735 \$
 - Du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2015 : 295 322 \$

- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour : 100 % du projet a été réalisé.
- l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics* : L'étude d'opportunité a été faite par le Secrétariat du Conseil du trésor, car il s'agit d'un projet gouvernemental. N/A

PROJET 2

- a) Le nom du projet : Mise à niveau des logiciels des postes de travail.
- b) La nature du projet : Mise à jour des logiciels des postes de travail par le CSPQ.
- d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 248 700 \$.
- f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière : 161 081 \$ réparti comme suit :
 - Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 : 87 082 \$
 - Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 : 66 651 \$
 - Du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2015 : 7 348 \$
- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour : Ce projet n'a pas été mené à terme en raison de la fusion avec la CLP.
- l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics* : L'étude d'opportunité a été faite par le Secrétariat du Conseil du trésor, car il s'agit d'un projet gouvernemental.

PROJET 3

- a) Le nom du projet : Intégration des infrastructures de la CRT et de la CLP.
- b) La nature du projet : Intégration de la CRT au TAT.
- d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 181 980 \$.
- f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière : 181 980 \$ au 31 décembre 2015 pour l'exercice 2015-2016.
- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour : 100 % du projet a été réalisé.
- l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics* : L'étude d'opportunité a été faite par le Secrétariat du Conseil du trésor, car il s'agit d'un projet gouvernemental.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Il n'y a eu aucun projet informatique de plus de 100 000 \$ entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG13

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2015-2016 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- a) La photocopie;
- b) Le mobilier de bureau;
- c) L'ameublement;
- d) La décoration et l'embellissement;
- e) Le distributeur d'eau de source;
- f) Le remboursement des frais de transport;
- g) Le remboursement des frais d'hébergement;
- h) Le remboursement des frais de repas;
- i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015 :

- a) **La photocopie** : Cette donnée n'est pas disponible, car le budget et la dépense sont comptabilisés centralement.
- b) **Le mobilier de bureau** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- c) **L'ameublement** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- d) **La décoration et l'embellissement** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- e) **Le distributeur d'eau de source** : Aucune dépense n'a été effectuée, les distributeurs d'eau de source ayant été éliminés depuis plusieurs années.
- f) **Le remboursement des frais de transport** : 17 220,33 \$ pour la haute direction.
- g) **Le remboursement des frais d'hébergement** : 54 723,55 \$ pour la haute direction.
- h) **Le remboursement des frais de repas** : 4 938,21 \$ pour la haute direction.
- i) **Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- j) **L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement** :

Les sommes dépensées à ce chapitre par la haute direction sont de :

 - I. a) au Québec : 250,00 \$
 - II. b) à l'extérieur du Québec : 0 \$

B – Commission des relations du travail (CRT)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015 :

- a) **La photocopie** : 3 359 \$
- b) **Le mobilier de bureau** : 0 \$
- c) **L'ameublement** : 0 \$
- d) **La décoration et l'embellissement** : 0 \$
- e) **Le distributeur d'eau de source** : 0 \$
- f) **Le remboursement des frais de transport** : 7 427 \$
- g) **Le remboursement des frais d'hébergement** : 3 902 \$
- h) **Le remboursement des frais de repas** : 2 958 \$
- i) **Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes** : 0 \$
- j) **L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement** :

Les sommes dépensées à ce chapitre par la haute direction sont de :

- I. a) au Québec : 973 \$
- II. b) à l'extérieur du Québec : 0 \$

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016 :

- a) **La photocopie** : Cette donnée n'est pas disponible, car le budget et la dépense sont comptabilisés centralement.
- b) **Le mobilier de bureau** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- c) **L'ameublement** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- d) **La décoration et l'embellissement** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- e) **Le distributeur d'eau de source** : Aucune dépense n'a été effectuée, les distributeurs d'eau de source ayant été éliminés depuis plusieurs années.
- f) **Le remboursement des frais de transport** : 5 692,94 \$ pour la haute direction.
- g) **Le remboursement des frais d'hébergement** : 4 369,61 \$ pour la haute direction.
- h) **Le remboursement des frais de repas** : 2 869,73 \$ pour la haute direction.
- i) **Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- j) **L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement** :

Les sommes dépensées à ce chapitre par la haute direction sont de :

- I. a) au Québec : 4 600 \$
- II. b) à l'extérieur du Québec : 0 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 7 avril 2016

Informations complémentaires à la fiche RG13

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG13X

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2015-2016 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- a) La photocopie;
- b) Le mobilier de bureau;
- c) L'ameublement;
- d) La décoration et l'embellissement;
- e) Le distributeur d'eau de source;
- f) Le remboursement des frais de transport;
- g) Le remboursement des frais d'hébergement;
- h) Le remboursement des frais de repas;
- i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

- j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

Le montant de 4 600 \$ que nous avons indiqué représente les frais de coaching qui ont été nécessités par la mise en place de la nouvelle structure du Tribunal administratif du travail :

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 7 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG14

SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2015-2016 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :

- a) Le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres);
- c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) Les coûts d'acquisition des appareils;
- e) Le coût d'utilisation des appareils;
- f) Le coût des contrats téléphoniques;
- g) Les noms des fournisseurs;
- h) Le nombre de minutes utilisées;
- i) Les ordinateurs portables;
- j) Le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) Le coût des frais d'itinérance;
- l) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Ces données sont valables pour la Commission des lésions professionnelles (CLP), la Commission des relations du travail (CRT) et le Tribunal administratif du travail (TAT)

- a) Le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés : au 29 février 2016, 133 téléphones cellulaires étaient utilisés par le TAT.
- b) et i) Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres) et le nombre d'ordinateurs portables : 262
- c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés : au 29 février 2016, 9 téléavertisseurs étaient utilisés par le TAT.
- d) Les coûts d'acquisition des appareils : 0 \$ Aucun appareil n'a été acquis depuis le 1^{er} avril 2015, ni par la CLP, ni la CRT, ni le TAT.
- e) Le coût d'utilisation des appareils : 5 377,59 \$ (frais non récurrents autres que le coût des contrats).
- f) Le coût des contrats téléphoniques : 60 333,86 \$
- g) Les noms des fournisseurs : Rogers Direct & Communications Duplessis inc.
- h) Le nombre de minutes utilisées : 489 537,4 minutes ont été utilisées depuis le 1^{er} avril 2015 par la CLP, la CRT et le TAT.
- j) Le nombre d'ordinateurs portables utilisés : 233

- k) **Le coût des frais d'itinérance** : 3 803,89 \$ depuis le 1^{er} avril 2015 pour la CLP, la CRT et le TAT.
- l) **Les coûts de résiliation, s'il y a lieu** : 20,00 \$ depuis le 1^{er} avril 2015 pour la CLP, la CRT et le TAT.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragr. 25).

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG15

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2016-2017, (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) :

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé selon la classe de travail;
- f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) Le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- q) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;

Voici les données relatives aux sous-questions a) et b) valables au 31 décembre 2015 pour la CLP:

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Personnel de bureau	Ouvriers et agents de la paix
Hommes					
- de 35 ans			1	1	1
+ de 35 ans	5	54	7	7	1
Femmes					
- de 35 ans		2	2	12	
+ de 35 ans	2	54	41	84	
Autochtones					
- de 35 ans				1	
+ de 35 ans		1			
Communautés culturelles					
- de 35 ans				2	
+ de 35 ans	1	2	6	11	
Anglophones					
- de 35 ans					
+ de 35 ans		2	1		
Personnes handicapées					
- de 35 ans			1		
+ de 35 ans		4		1	

Voici les données relatives aux sous-questions a) et b) valables au 31 décembre 2015 pour la CRT:

Répartition par catégorie d'emplois, sexe et groupe d'âge
(données au 31 décembre 2015)

Personnel d'encadrement						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
- de 35 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
35 ans et plus	1	1,1	2	2,2	3	3,4
TOTAL	1	1,1	2	2,2	3	3,4

Professionnels						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
- de 35 ans	2	2,2	1	1,1	3	3,4
35 ans et plus	11	12,4	30	33,7	41	46,1
TOTAL	13	14,6	31	34,8	44	49,4

.../3

Fonctionnaires						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
- de 35 ans	1	1,1	1	1,1	2	2,2
35 ans et plus	2	2,2	38	42,7	40	44,9
TOTAL	3	3,4	39	43,8	42	47,2

TOTAL						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
- de 35 ans	3	3,4	2	2,2	5	5,6
35 ans et plus	14	15,7	70	78,7	84	94,4
TOTAL	17	19,1	72	80,9	89	100,0

Répartition des membres de groupes cibles par catégorie d'emplois et groupe d'âge
(données au 31 décembre 2015)

Personnel d'encadrement				
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles
- de 35 ans	0	0	0	0
35 ans et plus	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Professionnels				
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles
- de 35 ans	0	0	0	0
35 ans et plus	0	0	0	1
TOTAL	0	0	0	1

Fonctionnaires				
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles
- de 35 ans	0	0	0	0
35 ans et plus	0	0	0	9
TOTAL	0	0	0	9

TOTAL								
Groupes d'âge	Personnes handicapées		Anglophones		Autochtones		Communautés culturelles	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
- de 35 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
35 ans et plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	11,2
TOTAL	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	11,2

Mise en garde : Il est impossible de calculer un taux de représentativité global des membres de groupes cibles en additionnant le taux de représentativité pour chacun des groupes cibles, car les cibles de représentativité sont établies pour chacun des groupes et non pour l'ensemble. Par ailleurs, un même individu peut se retrouver dans plus d'un groupe cible.

Voici les données relatives aux sous-questions a) et b) valables au 29 février 2016 pour le TAT:

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Personnel de bureau	Ouvriers et agents de la paix
Hommes					
- de 35 ans		2	1	2	1
+ de 35 ans	6	63	8	8	1
Femmes					
- de 35 ans		5	4	12	
+ de 35 ans	2	84	56	101	
Autochtones					
- de 35 ans				1	
+ de 35 ans		1			
Communautés culturelles					
- de 35 ans				3	
+ de 35 ans	1	3	9	17	
Anglophones					
- de 35 ans					
+ de 35 ans		2	1		
Personnes handicapées					
- de 35 ans			1		
+ de 35 ans		4		1	

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel :

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 29 février 2016, le nombre total de jours de maladie pris par le personnel s'établissait comme suit :

- a. Fonctionnaires : 1 661,5
- b. Ouvriers : 10,5
- c. Professionnels : 940
- d. Cadres : 27,5

TOTAL 2 639,5 jours

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Commissaires	113	16	19	10
Professionnels	31	41	32	48
Personnel de bureau et techniciens	68	87	23	20
Ouvriers	1	1	0	1
Cadres	0	2	4	2

e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires; - le coût moyen par employé, selon la classe de travail :

Catégorie	Heures payées		Heures compensées		Total		Coût moyen
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	
Fonctionnaires	617,63	21 998,80	436,69	16 689,24	1 054,32	38 688,04	181,63
Ouvriers	55,99	1 610,85	0	0	55,99	1 610,85	536,95
Professionnels	393,89	18 406,48	944,35	44 928,41	1 338,24	63 334,89	400,85
TOTAL	1 067,51	42 016,13	1 381,04	61 617,65	2 448,55	106 633,78	277,10

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel :

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 29 février 2016, le nombre total de jours de vacances pris par le personnel s'établissait comme suit :

- a. Fonctionnaires : 3 924 jours
- b. Ouvriers : 35 jours
- c. Professionnels : 2 897,5 jours
- d. Cadres : 225,5 jours

TOTAL 7 082 jours

- g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Commissaires	61	71	3	0
Professionnels	76	58	1	0
Personnel de bureau et techniciens	92	61	0	0
Ouvriers	2	1	0	0
Cadres	2	6	0	0

- b) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

- i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers :

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) :

Les informations sont fournies en Annexe 1.

- k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir :

Année financière	CRT	CLP	TAT
2013-2014	17	8	0
2014-2015	18	14 (dont 6 juristes de niveau expert)	0
2015-2016 (du 1 ^{er} avril au 31 déc.)	18	14 (dont 6 juristes de niveau expert)	0
2015-2016 (du 1 ^{er} janv. au 29 fév.)	0	0	32 (dont 7 juristes de niveau expert)

j) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie :

Année financière	CRT	CLP	TAT
2013-2014	16	70	0
2014-2015	13	68	0
2015-2016 (du 1 ^{er} avril au 31 déc.)	10	68	0
2015-2016 (du 1 ^{er} janv. au 29 fév.)	0	0	78

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) :

Voir les renseignements fournis à la question 15 j). À la Commission des lésions professionnelles et à la Commission des relations du travail, le nombre d'effectifs réguliers est égal au nombre de postes.

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

o) Le nombre d'employés permanents et temporaires :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG16

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, ET CE, PAR DIRECTION :

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Ces données visent l'ensemble des effectifs de la Commission des lésions professionnelles (CLP) et de la Commission des relations du travail (CRT). Suite à la fusion de ces deux commissions, les effectifs font partie du Tribunal administratif du travail depuis le 1^{er} janvier 2016.

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées :

La réponse à cette question, pour l'exercice 2015-2016, sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

- b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :

En conformité avec la cible d'ETC établie par le Secrétariat du Conseil du trésor.

- c) Nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités qui seront versées :

Nombre de retraite pour l'année financière 2015-2016

	Nombre de départs à la retraite	Somme payée pour maladie	Somme payée pour vacances
CRT	8	6 958,55 \$	55 342,18 \$
CLP	15	21 876,46 \$	57 687,86 \$
TAT	5	282,24 \$	4 380,02 \$

- d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :

Trois personnes retraitées de la fonction publique ont été engagées pour un contrat.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG17

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2015-2016 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- a) L'emplacement de la location;
- b) La superficie totale pour chaque local loué;
- c) La superficie totale réellement occupée;
- d) La superficie inoccupée;
- e) Le coût de location au mètre carré;
- f) Le coût total de ladite location;
- g) Les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) La durée du bail;
- i) Le propriétaire de l'espace loué;
- j) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m ²)	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2015)
Rimouski	586,71	78 361,80 \$	Gestion MBS	30-04-2016	
Sept-Îles	223,95	37 199,76 \$	Gestion Majicor	31-10-2018	
Gaspé	297,44	63 114,12 \$	SQI	Annuel	
Baie-Comeau	251,71	45 463,44 \$	Corporation Headway	31-10-2020	
Rivière-du-Loup	364,50	63 162,00 \$	SQI	Rétrocédé	
New-Richmond	284,55	72 736,92 \$	Immostar	17-12-2014	
Lévis	771,80	130 000,68 \$	Westcliff immobilier	30-09-2016	

.../2

Trois-Rivières	639,86	145 108,80 \$	Complexe Léry	31-10-2015	114 \$
Drummond-ville	606,55	89 446,08 \$	9078-3739 Québec inc.	01-11-2018	114 \$
Chicoutimi	635,61	125 880,60 \$	SQI	Annuel	
Roberval	169,92	31 017,12 \$	7190328 Canada inc.	Rétrocédé	
Rouyn	360,84	95 929,08 \$	Gestion Multi-Baux	31-03-2015	
Val d'Or	203,55	36 758,64 \$	Arduro limitée SI	31-10-2016	720 \$
Joliette	1192,24	183 921,60 \$	Le 530 Notre-Dame	10-12-2017	114 \$
Sherbrooke	685,66	96 852,00 \$	Télé 7 Groupe TVA	15-06-2016	
Saint-Hyacinthe	801,22	156 333,72 \$	Beauward	03-11-2015	114 \$
St-Jérôme	1007,96	203 919,12 \$	Rio Can	31-01-2019	114 \$
Laval	699,79	154 517,16 \$	SQI		
Gatineau	550,66	129 070,44 \$	Investar Canada	30-09-2018	790 \$
Longueuil	1108,00	217 074,36 \$	Université Sherbrooke	18-12-2014	
Valleyfield	464,51	66 233,88 \$	Groupe Immocan	30-09-2016	362 \$
St-Jean-sur-Richelieu	478,47	74 877,84 \$	Yamano Canada	31-03-2018	
Montréal	6269,25	2 193 819,36 \$	Alfid	31-03-2028	972 \$
Québec	3641,88	767 016,48 \$	Dundee	30-06-2026	570 \$
TOTAL	22 296,63	5 311 815,00 \$			3 984 \$

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m ²)	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2015)
Québec	2507,10	712 182,36 \$	Dundee	31-03-2028	57 \$
Gatineau	88,18	21 256,44 \$	SQI	Renouvelé annuellement	
TOTAL	2595,28	733 438,80 \$			57 \$

B – Commission des relations du travail (CRT)

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m ²)	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2015)
35, rue Port-Royal Est, Montréal	4 341.25 m ²	774 417,24 \$ (9 mois)	Rodimax inc.	31-10-2016	Aucun
900, boul. René-Lévesque Est, Québec	2 507.10 m ²	534 136,77 \$ (9 mois)	Placements immobiliers de l'industrielle Alliance	31-05-2028	Aucun
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, Gatineau	88.18 m ²	15 942,33 \$ (9 mois)	Palais de justice de Gatineau	n/d	Aucun
TOTAL	6 936.53 m²	1 324 496,34 \$			

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m ²)	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2015)
Montréal	4341,25	1 032 556,32 \$	Rodimax	31-10-2016	114 \$
TOTAL	4341,25	1 032 556,32 \$			114 \$

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG18

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2015-2016, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS. POUR LES RÉNOVATIONS, FOURNIR :

- a) La ou les dates des travaux;
- b) Les coûts;
- c) Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

SOURCE : Direction des ressources informationnelles et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 1^{er} avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG19

LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2015-2016, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU:

- a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ;
- b) Le titre de la fonction;
- c) L'adresse du port d'attache;
- d) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) La prime de départ versée, le cas échéant;
- f) Le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) La description de tâches; Indiquer seulement trois groupes :
- i) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
- j) Le nombre total d'employés au cabinet;
- k) La masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
- l) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) S'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

N/A

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG20

LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2015-2016 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) La circonscription électorale;
- c) Le montant attribué;
- d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, aucun budget discrétionnaire.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, aucun budget discrétionnaire.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016, aucun budget discrétionnaire.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG21

LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :

- a) Le nom de la personne;
- b) Le poste occupé;
- c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) L'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) La date de l'assignation hors structure;
- f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 décembre 2015, aucun membre du personnel de la CLP n'était hors structure.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 décembre 2015, aucun membre du personnel de la CRT n'était hors structure.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016, aucun membre du personnel du TAT n'était hors structure.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 1^{er} avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG22

**LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI
(CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :**

- a) Le poste initial;
- b) Le salaire;
- c) Le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) La date de la mise en disponibilité;
- e) Les prévisions pour 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG23

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2015-2016, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2016-2017;
- c) par catégorie d'âge.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG25

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2015-2016, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :

- a) Le coût de chacun;
- b) Le fournisseur;
- c) La nature du service.

VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIES.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Voici les détails relatifs aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique, etc., et ce, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2015. Le nom des fournisseurs n'est pas mentionné puisque la CLP transigeait directement avec les éditeurs de périodiques ou les producteurs de bases de données. Nous n'utilisons pas les services d'agences intermédiaires.

TITRE DU DOCUMENT	COÛT (\$)
Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires (Mtl, Qc et DSJ)	252
Administrative Law Review (Mtl)	50
ADR Forum : The Canadian Journal of Dispute Resolution (Mtl)	464
Archives des maladies professionnelles et de l'environnement (Mtl)	897
Assurance-automobile au Québec : indemnisation du dommage corporel (Qc)	145
Attorney's Dictionary of Medicine (Mtl)	1 515
Canadian Abridgment, Canadian Current Law + Canadian Citations (regroupe 5 titres) (Mtl)	2 251
Canadian Bar Review = Revue du Barreau canadien (Internet)	145
Canadian Employment Safety and Health Guide (Qc)	2 974
Canadian Labour and Employment Law Journal = Revue canadienne de droit du travail et de l'emploi (Mtl)	294
Charte canadienne des droits et libertés : les grands énoncés de la Cour suprême (Mtl)	176

Clarke's Canada Industrial Relations Board (Mtl)	880
Code civil Québec = Quebec Civil Code (Mtl, Qc et 10 ex. en région)	840
Code criminel (Mtl et Qc)	140
Code de procédure civile annoté, avec jurisprudence (Mtl et Qc)	342
Code de procédure civile du Québec (Mtl, Qc et 9 ex. en région)	770
Congédiement en droit québécois en matière de contrat individuel de travail (Mtl et Qc)	454
Droit de la santé : lois et règlements (Mtl)	335
Effectif (Qc)	35
Employer's Health and Safety Manual (Ontario) (Mtl)	462
Employer's Guide to Ontario Workplace Safety and Insurance (Mtl)	409
Employment Law in Canada (Mtl)	1 491
Gestion : revue internationale de gestion (Mtl)	53
Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information (Internet)	500
International Journal of Occupational and Environmental Health (Mtl et Internet)	665
Journaux quotidiens sur semaine (Mtl) : Journal de Montréal, Le Devoir, La Presse	360
Journaux quotidiens sur semaine (Qc) : Le Soleil, La Presse, Le Devoir, Le Journal de Québec	722
Journal of Bone and Joint Surgery. American volume (Mtl et Internet)	1 029
Journal of Occupational and Environmental Hygiene (Mtl et Internet)	1 555
Journal of Occupational and Environmental Medicine (Qc)	1 734
Journal of Occupational and Organizational Psychology (Internet)	765
Lancet (Mtl)	2 291
Larsons' Workers Compensation Law. 12 vol. (Mtl)	5 841
Lois du Québec (Mtl et Qc)	600
Lois du travail (Mtl, Qc et 8 ex. en région)	700
Mémoire de frais : législation annotée (Qc)	194
New England Journal of Medicine (Internet)	2 590
Occupational and Environmental Medicine (Mtl et Internet)	1 190
Occupational Medicine (Qc et Internet)	1 892
Ontario Health & Safety Law (Mtl)	631
Orthopedic Clinics of North America (Qc)	995
Practice and Procedure before Administrative Tribunals (Mtl et Qc)	8 723
Profession Santé (Mtl)	61
Psychiatric and Psychologic Evidence (Mtl)	145
Rapports individuels et collectifs du travail (Mtl)	378
Relations de travail (Internet)	1 198
Relations industrielles (Internet)	156
Remedies in Canadian Labour, Employment and Human Rights Law (Mtl)	2 267

Revue d'arbitrage et de médiation (Mtl)	155
Revue de droit (Mtl)	36
Revue du Barreau (Mtl)	133
Revue française du dommage corporel (Qc)	276
Revue juridique Thémis (Mtl)	48
Santé et sécurité au travail (Internet)	1 617
Santé et sécurité du travail (Mtl et Qc)	194
Spine (Mtl)	4 819
Spine Journal (Mtl)	1 115
Supreme Court Law Review (Mtl)	632
Tableau des modifications et index sommaire (Mtl et Qc)	140
Travail et santé (Mtl et Qc)	74
Tribunaux administratifs du Québec : règles et législations annotées (Mtl et Qc)	136
Tribune (La) journal (Région)	262
Work and Stress (Mtl et Internet)	1 088
TOTAL	63 281 \$

Sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) :

TITRE DU SITE	COÛT (\$)
Accès légal (base de données)	1 570
Labour Spectrum Classic (base de données)	2 900
Law Source (base de données)	1 244
Quicklaw (base de données)	2 999
TOTAL	8 713 \$

B – Commission des relations du travail (CRT)

Voici la liste pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2015.

ABONNEMENTS	COÛT (\$)
Les éditions La Presse (journal)	192,40
Fédération professionnelle des journalistes du Québec (trente)	17,85
Lexisnexis Canada (Relations du travail – feuilles mobiles)	4 299,84
Le soleil (journal)	186,16
Librairie Wilson & Lafleur (Code civile, Code de procédure Code municipal et Lois du travail)	912,00
Éditions Yvon Blais inc. (Gestion plus info employeur)	136,13
TOTAL	5 744,38 \$

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Voici la liste pour la période du 1^{er} janvier au 29 février 2016.

TITRE DU DOCUMENT	COÛT (\$)
Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires (Mtl, Qc et DSJ)	789
AMA Guides Newsletter (Mtl)	198
Assurance-automobile au Québec : indemnisation du dommage corporel (Qc)	121
Cahiers de droit (Mtl)	69
Charte canadienne des droits et libertés (Internet)	860
Charte canadienne des droits et libertés : les grands énoncés de la Cour suprême (Qc)	176
Congédiement en droit québécois en matière de contrat individuel de travail (Mtl et Qc)	212
Documentation et bibliothèques : fourni avec l'adhésion à l'ASTED (Mtl)	195
Droits de la personne et les relations de travail (Mtl et Qc)	386
E-CPS (Compendium des produits pharmaceutiques et spécialités) (Internet)	359
Employment Law in Canada (Mtl)	313
Encyclopaedia of Health and Safety at Work (Mtl)	1 965
Encyclopédie médico-chirurgicale : appareil locomoteur, pathologie professionnelle et environnement, neurologie, pneumologie, psychiatrie (regroupe 5 titres) (Mtl)	1 382
Gestion des accidents du travail au Québec : guide de l'employeur (Mtl)	101
Gestion Plus Info-Employeur (Mtl)	168
Journaux quotidiens sur semaine (Mtl) : Journal de Montréal, Le Devoir	86
Journaux quotidiens sur semaine (Qc) : Le Soleil, Le Devoir, Le Journal de Québec	124
McGill Law Journal (Mtl)	75
Le Petit Robert en ligne	1 639
Practice and Procedure before Administrative Tribunals (Mtl et Qc)	1 148
Remedies in Canadian Labour, Employment and Human Rights Law (Mtl et Qc)	683
Revue de droit (Mtl)	36
Revue générale de droit (Mtl)	75
Santé et sécurité au travail : (WEKA) (Mtl et Internet)	784
Santé et sécurité du travail (Mtl et Qc)	180
Supreme Court Law Review (Mtl)	211
Tribunaux administratifs du Québec : règles et législations annotées (Mtl et Qc)	262
WHMIS Compliance Manual (Mtl)	522
Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires (Qc)	286
Charte canadienne des droits et libertés (Mtl et Qc)	2 236

Droits de la personne et les relations de travail (Qc)	111
Express (SOQUIJ) (Mtl)	438
Gestion Plus Info-Employeur (Mtl)	141
Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information (Internet)	125
Mesures disciplinaires et non disciplinaires (Qc)	124
TOTAL	16 580 \$

Sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) :

TITRE DU SITE	COÛT (\$)
Répertoire de vedette-matières de l'Université Laval (base de données)	916
TOTAL	916 \$

SOURCE : Service des ressources documentaires

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG26

**LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE
OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA
RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE
D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.**

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)
– pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2015

La CLP ne possède aucun billet de saison pour quelque activité que ce soit.

La CLP n'a fait la réservation d'aucune loge pour quelque activité que ce soit.

La CLP n'est membre d'aucun club privé ou autres.

B – Commission des relations de travail (CRT)
– pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2015

La CLP ne possède aucun billet de saison pour quelque activité que ce soit.

La CLP n'a fait la réservation d'aucune loge pour quelque activité que ce soit.

La CLP n'est membre d'aucun club privé ou autres.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)
– pour la période du 1^{er} janvier au 29 février 2016

Le TAT ne possède aucun billet de saison pour quelque activité que ce soit.

Le TAT n'a fait la réservation d'aucune loge pour quelque activité que ce soit.

Le TAT n'est membre d'aucun club privé ou autres.

SOURCE : Service des communications

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 1^{er} avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG27

POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- a) Le nom du site Web;
- b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) Les coûts de construction du site;
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) La fréquence moyenne de mise à jour;
- h) Le responsable du contenu sur le site.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

- a) Le nom du site Web : www.clp.gouv.qc.ca
- b) Le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site : Libéo inc.
- c) Les coûts de construction du site : Aucuns frais de construction pour l'année 2015-2016, puisque la nouvelle version de notre site a été mise en ligne en avril 2015.
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour : 155 \$ par mois pour la CLP et le TAT.
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) : nil.
- g) Fréquence moyenne de mise à jour : deux fois par semaine.
- h) Responsable du contenu : Johanne Roy.

B – Commission des relations du travail (CRT)

- a) Le nom du site Web : www.crt.gouv.qc.ca
- b) Le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site : Transistor Design
- c) Les coûts de construction du site : Aucuns frais de construction pour l'année 2015-2016.
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour : 16 260 \$ (coût dans l'entente avec le CSPQ en 2015-2016).
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) : Aucuns frais à ce chapitre en 2015-2016.
- g) Fréquence moyenne de mise à jour : une fois par semaine.
- h) Responsable du contenu : Julie Lagacé.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

- a) **Le nom du site Web** : création d'une page Web transitoire www.tat.gouv.gc.ca qui s'est avérée nécessaire en raison de la création du Tribunal administratif du travail.
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site** : Libéo inc.
- c) **Les coûts de construction du site** : un montant de 2 552,13 \$ a été déboursé pour la création de cette page Web transitoire.
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour** : 155 \$ par mois pour la CLP et le TAT.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement)** : Nil.
- g) **Fréquence moyenne de mise à jour** : une fois par mois.
- h) **Responsable du contenu** : Johanne Roy.

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles

COLLABORATION : Service des communications

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG28

NOMINATIONS, POUR 2015-2016, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :

- a) La liste;
- b) Le nom de la personne;
- c) Les mandats de chacune de ces personnes;
- d) Le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) Le résultat du travail effectué;
- f) Les échéances prévues;
- g) Les sommes impliquées.

Nous vous référons à la réponse fournie à la question 7.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG29

POUR 2015-2016, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES TOURNÉES, LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS ET EN PRÉCISANT L'OBJET DE LA VISITE POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES ET EN PRÉCISANT L'OBJET DES RENCONTRES ET LES PERSONNES OU ORGANISMES RENCONTRÉS.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016, aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 1^{er} avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG30

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2014-2015 ET 2015-2016 :

- a) Les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) Le nombre total de demandes reçues;
- d) Le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) Le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée aux rapports annuels 2015-2016 de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG32

LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES COÛTS DE FORMATION.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG33

LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2015-2016 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG34

LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS ET POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016 ET LES PRÉVISIONS POUR 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG35

L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES TARIFÉS QUE LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELEVANT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELEVANT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2016-2017.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2015-2016 des ministères et organismes gouvernementaux.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG36

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2015-2016 ET LES PRÉVISIONS 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG37

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2015-2016, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2016-2017 ET 2017-2018, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRES LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

La CLP n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

La CRT n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Le TAT n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 1^{er} avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG38

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.): LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Le montant total des primes au rendement et bonis versé entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015 est de 107 554 \$.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Le montant total des primes au rendement et bonis versé entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015 est de 12 045,12 \$.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016, aucune prime au rendement et aucun boni n'ont été versés.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2016

Informations complémentaires à la fiche RG38

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG38X

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.): LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Le montant total des primes au rendement et bonis versé entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015 est de 107 554 \$.

La répartition est la suivante :

Professionnels : 47 409,26 \$
Juristes : 22 376,80 \$

B – Commission des relations du travail (CRT)

Le montant total des primes au rendement et bonis versé entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015 est de 12 045,12 \$. La totalité a été versée à des professionnels.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016, aucune prime au rendement et aucun boni n'ont été versés.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 7 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG39

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.): LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, deux allocations de transition qui ont été versées aux commissaires pour un montant de 280 234 \$.

B – Commission des relations du travail (CRT)

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2015, trois allocations de transition ont été versées aux commissaires pour un montant de 461 145 \$.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Du 1^{er} janvier au 29 février 2016 pour le TAT, aucune allocation de transition n'a été versée.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 1^{er} avril 2016

Information complémentaire à la fiche RG39

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG39X

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.): LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

Les allocations de transition sont versées uniquement aux commissaires. Avant la fusion de la CLP et de la CRT, les obligations que ces deux tribunaux devaient respecter étaient prévues à l'article 21 du *Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des commissaires de la Commission des relations du travail* et à l'article 24 du *Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des commissaires de la Commission des lésions professionnelles*. Ce dernier article se lisait comme suit.

« Art. 24. Un commissaire de la Commission, autre qu'un commissaire en congé sans solde total de la fonction publique, dont le mandat n'est pas renouvelé ou qui ne sollicite pas un renouvellement de son mandat, reçoit une allocation de transition.

Cette allocation correspond à un mois de salaire au moment du départ, par année de service continu depuis son entrée en fonction comme titulaire à temps plein d'un emploi supérieur nommé par le gouvernement, sans toutefois excéder douze mois.

Pour toute période de service inférieure à une année, l'allocation est calculée au prorata des jours de service accomplis. »

Ces deux règlements seront sous peu remplacés par le *Règlement sur la rémunération et les autres conditions de travail des membres du Tribunal administratif du travail*, qui devrait vraisemblablement contenir les mêmes obligations.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 7 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG40

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

Informations complémentaires à la fiche RG40

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG40X

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

Seuls les commissaires en progression salariale ont eu droit à une augmentation de salaire de l'ordre de 7% sans toutefois dépasser le maximum de l'échelle qui est de 140 117 \$.

Pour l'ensemble du personnel, nous sommes dans l'attente du règlement des conventions collectives.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 7 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG41

POUR 2015-2016, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU'AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE? POUR CHAQUE PERSONNE :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG42

POUR 2015-2016, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DES REMANIEMENTS MINISTÉRIELS? POUR CHAQUE PERSONNE :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG43

LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES PERSONNES.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

Entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015, cinq comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour examiner le renouvellement du mandat des commissaires. Les personnes suivantes ont fait partie de l'un ou l'autre des comités :

Camille Brassard :	3 447,00 \$
Suzanne Comtois :	4 500,00 \$
Raymond Levasseur :	2 304,00 \$

TOTAL :	10 251,00 \$
----------------	---------------------

B – Commission des relations du travail (CRT)

Aucun comité n'a été formé entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

Aucun comité n'a été formé entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG44

POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG45

COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015-2016 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2016-2017. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2015-2016, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2015-2016, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG46

LISTE DES SITUATIONS EN 2015-2016 OÙ S'EST APPLIQUÉ LE PRINCIPE DU CRAN D'ARRÊT, TEL QU'IL EST DÉFINI DANS LE BUDGET DE DÉPENSES 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG47

INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG48

NOMBRE DE FONCTIONNAIRES OU ETC AFFECTÉS AU PLAN NORD EN 2015-2016 ET PRÉVISIONS POUR 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour l'année 2015-2016 seulement.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG49

**VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ AU PLAN NORD POUR
2015-2016 ET PRÉVISIONS POUR 2016-2017.**

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour l'année 2015-2016.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG50

**NOMBRE D'EMPLOYÉS OU ETC AFFECTÉS À LA STRATÉGIE MARITIME POUR
2015-2016 ET PRÉVISIONS POUR 2016-2017.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG51

**VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA STRATÉGIE
MARITIME POUR 2015-2016 ET PRÉVISIONS POUR 2016-2017.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG52

**LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES
FINANCÉS PAR LE FONDS VERT.**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques (Fonds vert).

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG53

**LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES
FINANCÉS PAR LE FONDS DES RESSOURCES NATURELLES.**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles).

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG54

**LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES
FINANCÉS PAR LE FONDS DU PLAN NORD.**

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG55

PORTRAIT GLOBAL ET MONTANT TOTAL DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2015-2016 QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS SANS ÊTRE AUTORISÉS DIRECTEMENT PAR LES SOUS-MINISTRES OU LES DIRIGEANTS D'ORGANISMES PUBLIQUES, MAIS PLUTÔT À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA *LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS*.

INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME COMPILE CETTE INFORMATION EN FAISANT LA DISTINCTION ENTRE LES COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME ET LES COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DE POUVOIR.

FOURNIR LA LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) EN INDIQUANT :

- a) LE NOMBRE D'AUTORISATIONS;
- b) LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME TOUCHÉ(E);
- c) LE NOM DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT;
- d) LE MONTANT ACCORDÉ;
- e) LE NOM DE LA PERSONNE AYANT AUTORISÉ LA DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE;
- f) LES MOTIFS DE LA DEMANDE;
- g) TOUT RAPPORT D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION OU D'ENQUÊTE PRODUIT CONCERNANT UN DE CES CONTRATS.

INDIQUER SI OUI OU NON LES MINISTÈRES OU L'ORGANISME REND LUI-MÊME PUBLIQUE ET DISPONIBLE CETTE INFORMATION PAR LE BIAIS DE SON SITE INTERNET OU AUTRE MOYEN DE COMMUNICATION.

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG56

CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES), ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2016-2017 :

- a) La dépense totale (opération et capital);
- b) Les grands dossiers en cours;
- c) Le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
- d) Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

- a) La dépense totale (opération et capital) : 4 898 871 \$
Selon la PARI en 2015-2016
- b) Les grands dossiers en cours : Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)
- d) Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques : Nous vous référons à la réponse fournie à la question 11.

B – Commission des relations du travail (CRT)

- a) La dépense totale (opération et capital) : 1 937 300 \$
Selon la PARI en 2015-2016
- b) Les grands dossiers en cours
 - Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)
- d) Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques : Nous vous référons à la réponse fournie à la question 11.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

- a) La dépense totale (opération et capital) : 0 \$
Pas de PARI en 2015-2016

b) Les grands dossiers en cours

- Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)

d) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques : Nous vous référons à la réponse fournie à la question 11.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION : Direction des ressources informationnelles et matérielles

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG57

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2015-2016, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :

- a) De la masse salariale;
- b) Des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

- a) **Masse salariale** : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) **Indemnités de retraite, s'il y a lieu** : Un montant de 21 876,40 \$ a été versé en indemnités de retraite entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

B – Commission des relations du travail (CRT)

- a) **Masse salariale** : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) **Indemnités de retraite** : Un montant de 6 958,55 \$ a été versé en indemnités de retraite entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015.

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

- a) **Masse salariale** : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) **Indemnités de retraite** : Un montant de 282,24 \$ a été versé en indemnités de retraite entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 4 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG57X

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2015-2016, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :

- a) La masse salariale;
- b) Des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

- a) **La masse salariale** : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) **Indemnités de retraite** : Un montant de 21 876,40 \$ a été versé en indemnités de retraite entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015, réparti de la façon suivante :

Fonctionnaires : 502,93 \$

Professionnels : 256,35 \$

Commissaires : 21 117,18 \$

B – Commission des relations du travail (CRT)

- a) **Masse salariale** : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) **Indemnités de retraite** : Un montant de 6 958,55 \$ a été versé en indemnités de retraite entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015, réparti de la façon suivante :

Fonctionnaires : 203,90 \$

Professionnels : 6 754,65 \$

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

- a) **Masse salariale** : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) **Indemnités de retraite** : Un montant de 282,24 \$ a été versé en indemnités de retraite entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016, réparti de la façon suivante :

Fonctionnaires :	194,76 \$
Professionnels :	36,24 \$
Cadres :	51,24 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 7 avril 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG58

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2015-2016, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D'ABSENTÉISME.

Nous vous référons aux réponses fournies aux sous-questions c) et f) de la question 15.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG59

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, PORTRAIT COMPLET ET BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES COMPRESSIONS RÉALISÉES À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR LE 25 NOVEMBRE 2014. PLUS PRÉCISÉMENT, FOURNIR L'INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS DANS LE CADRE :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2016-2017.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG60

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LE DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES ET/OU AMORCÉES EN 2015-2016 EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'information sera présentée aux rapports annuels de la Commission des lésions professionnelles et de la Commission des relations du travail.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG61

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE EN 2014-2015 ET 2015-2016 EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- a) Le sujet;
- b) La ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) Les coûts reliés à sa réalisation;
- d) Le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu;

PRÉCISER, POUR CHACUN, S'IL DÉCOULE D'UNE DEMANDE DU MINISTRE OU DU CABINET MINISTÉRIEL.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 30 mars 2016

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG62

POUR CHAQUE MINISTÈRE OU ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, POUR LES ANNÉES 2014-2015 ET 2015-2016, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATIONS À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTE AUTRE DIRECTIVE PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS, VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNEL EN INDIQUANT :

- A) LA DÉPENSE TOTALE RELATIVE AU PAIEMENT DES COTISATIONS;
- B) LA LISTE DES ASSOCIATIONS, ORDRES OU CORPORATIONS PROFESSIONNELS AUXQUELS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A VERSÉ UN PAIEMENT POUR COTISATION;
- C) LA LISTE DES EMPLOYÉS, CADRES, DIRIGEANTS, MINISTRES ET JUGES AYANT BÉNÉFICIÉ DE CET AVANTAGE.

A – Commission des lésions professionnelles (CLP)

- a) La dépense totale relative au paiement des cotisations :

	01-04-2014 au 31-03-2015	01-04-2015 au 31-12-2015
Montant total octroyé	248 829,14 \$	240 590,72 \$
Nombre de personnes visées	133	129

- b) La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation :

- Barreau du Québec
- Association du Barreau Canadien
- Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

B – Commission des relations du travail (CRT)

a) La dépense totale relative au paiement des cotisations :

	01-04-2014 au 31-03-2015	01-04-2015 au 31-12-2015
Montant total octroyé	48 423,51 \$	47 822,54 \$
Nombre de personnes visées	32	29

b) La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation :

- Barreau du Québec
- Chambre des notaires

C – Tribunal administratif du travail (TAT)

a) La dépense totale relative au paiement des cotisations :

	01-01-2016 au 29-02-2016
Montant total octroyé	279,36 \$
Nombre de personnes visées	1

b) La liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation :

- Barreau du Québec

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 1^{er} avril 2016

ANNEXE 1

(Question RG15 j)

**Évolution des effectifs réguliers par catégorie
d'emploi et par territoire habituel de travail**

Commission des relations du travail

Répartition des postes par catégorie d'emploi

Au 2 avril 2014

Nombre de postes Cible 2013-2014 : 145					
Catégories d'emplois	Postes réguliers		Postes occasionnels		Total
	Québec	Montréal	Québec	Montréal	
Membres-dirigeants	1	2	0	0	3
Membres-commissaires	12	27	0	0	39
Cadres	2	2	0	0	4
Professionnels	20	27	0	1	48
Techniciens et employés de bureau	17	25	1	0	43
Total	135		2		137

2014-2015

Répartition des postes par catégorie d'emploi

Au 4 mars 2015

Nombre de postes Cible 2014-2015 : 143					
Catégories d'emplois	Postes réguliers		Postes occasionnels		Total
	Québec	Montréal	Québec	Montréal	
Membres-dirigeants	1	2	0	0	3
Membres-commissaires	12	25	0	0	37
Cadres	2	2	0	0	4
Professionnels	22	27	0	0	49
Techniciens et employés de bureau	19	28	1	0	48
Total	140		1		141

*14 postes vacants inclus

2015-2016

Répartition des postes par catégorie d'emploi

Au 31 décembre 2015

Nombre de postes Cible 2015-2016 : 139					
Catégories d'emplois	Postes réguliers		Postes occasionnels		Total
	Québec	Montréal	Québec	Montréal	
Membres-dirigeants	1	2	0	0	3
Membres-commissaires	11	24	0	0	35
Cadres	1	1	0	0	2
Professionnels	20	24	0	0	44
Techniciens et employés de bureau	17	25	1	0	43
Total	126		1		127

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
 Évolution des effectifs réguliers
 En date du 31 mars 2014

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie		3,0	1,0	5,0		9,0
Québec	4	32,0	17,0	14,0	1	66,0
Saguenay-Lac-St-Jean		3,0	1,0	4,0		8,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	1,0	2,0		4,0
Lanaudière		5,0	2,0	9,0		16,0
Yamaska		3,0	1,0	5,0		9,0
Chaudière-Appalaches		5,0	2,0	6,0		13,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord		1,0		2,0		3,0
Rimouski		2,0	2,0	3,0		7,0
Sept-Îles		1,0		1,5		2,5
Mauricie-Centre-du-Québec						0,0
Trois-Rivières		2,4	2,0	3,0		7,4
Drummondville		2,6	1,0	3,0		6,6
Montréal	1	34,5	17,0	29,0	1	82,5
Montréal		4,0	1,0	8,0		13,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		3,0	1,0	5,0		9,0
Laurentides		5,0	2,0	9,0		16,0
Richelieu-Salaberry						0,0
Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	3,0		7,0
Salaberry-de-Valleyfield		2,0	1,0	3,0		6,0
TOTAL	5	113,5	54,0	116,5	2	291,0

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES
Évolution des effectifs réguliers
En date du 31 mars 2015

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie		3,0	1,0	4,0		8,0
Québec	5	31,0	19,0	12,0	1	69,0
Saguenay-Lac-St-Jean		1,0	1,0	4,0		6,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	1,0	2,0		4,0
Lanaudière		5,0	2,0	9,0		16,0
Yamaska		3,0	1,0	5,0		9,0
Chaudière-Appalaches		4,0	2,0	6,0		12,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord		1,0		2,0		3,0
. Rimouski		3,0	2,0	2,0		7,0
. Sept-Îles		1,0		1,5		2,5
Mauricie-Centre-du-Québec						0,0
. Trois-Rivières		2,4	2,0	3,0		7,4
. Drummondville		2,6	1,0	3,0		6,6
Montréal	2	33,5	16,0	28,0	1	80,5
Montréal		3,0	1,0	8,0		12,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		3,0	1,0	5,0		9,0
Laurentides		4,0	2,0	9,0		15,0
Richelieu-Salaberry						0,0
. Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	4,0		8,0
. Salaberry-de-Valleyfield		2,0	1,0	3,0		6,0
TOTAL	7	107,5	55,0	112,5	2	284,0

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Évolution des effectifs réguliers

En date du 31 décembre 2015

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrée		3,0	1,0	4,0		8,0
Québec	5	30,0	17,0	11,0	1	64,0
Saguenay-Lac-St-Jean		1,0	1,0	4,0		6,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	1,0	2,0		4,0
Lanaudière		5,0	2,0	9,0		16,0
Yamaska		3,0	1,0	5,0		9,0
Chaudière-Appalaches		5,0	2,0	5,0		12,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord		1,0		2,0		3,0
Rimouski		2,0	2,0	2,0		6,0
Sept-Îles		1,0		1,5		2,5
Mauricie-Centre-du-Québec						0,0
Trois-Rivières		2,0	2,0	3,0		7,0
Drummondville		2,5	1,0	3,0		6,5
Montréal	2	34,5	15,0	25,0	1	77,5
Montréal		3,0	1,0	7,0		11,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		3,0	1,0	5,0		9,0
Laurentides		4,0	2,0	8,0		14,0
Richelieu-Salaberry						0,0
Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	3,0		7,0
Salaberry-de-Valleyfield		2,0	0,0	3,0		5,0
TOTAL	7	107,0	51,0	104,5	2	271,5

